

U. B. BERGEN
No. 527 B.M. d.

Paris le 14^e Fev. 1865.

Mon cher Monsieur

Les objections que vous m'avez
faites au sujet de la proposition
de la Commission d'Ecrite et de l'Administration
me ont paru très judicieuses. Je suis
pénétré de la justesse de vos
observations et j'ai dû réfléchir
à ce que je devais en faire.
Après avoir réfléchi à ce que
vous m'avez dit et à ce que
la Commission a dit elle-même,
j'ai fini par penser que la
Commission a raison et que
l'Administration a raison.
Il y a donc un accord sur
le fait que la Commission a
raison. Mais il y a encore
une question de fait à résoudre,
c'est de savoir si la Commission
a le droit de proposer une
révision de la loi sur le
droit de propriété.

Après avoir réfléchi à ce que
vous m'avez dit et à ce que
la Commission a dit elle-même,
j'ai fini par penser que la
Commission a raison et que
l'Administration a raison.
Il y a donc un accord sur
le fait que la Commission a
raison. Mais il y a encore
une question de fait à résoudre,
c'est de savoir si la Commission
a le droit de proposer une
révision de la loi sur le
droit de propriété.

Monsieur le Ministre,
J'ai l'honneur d'être
votre dévoué
serviteur
M. de Sarrasin

Avec toute ma haute estime,
Je suis, Monsieur le Ministre,
votre dévoué
serviteur
M. de Sarrasin